

Comprendre ton parcours en placement



*Pour en apprendre plus sur tes
droits, tes responsabilités et les
soutiens offerts en placement*

Effets personnels

Que puis-je emporter avec moi?

Quand tu arrives en placement, tu peux apporter certains de tes effets personnels, par exemple :

- ton toutou ou ta couverture (quelque chose qui te réconforte);
- des vêtements et des articles personnels;
- ton téléphone, ton ordinateur, ou tout ce qui te relie à ton monde.

Qu'arrive-t-il à mes affaires?

Tes affaires sont en sécurité avec toi! Tu as le droit de garder tes effets personnels privés.



Rester en contact avec les personnes importantes

Comment puis-je voir mes amis et ma famille?

Tu peux rester en lien avec les personnes qui comptent pour toi, par exemple :

- tes amis;
- des entraîneurs, des enseignants ou des mentors.



Nous pouvons organiser :

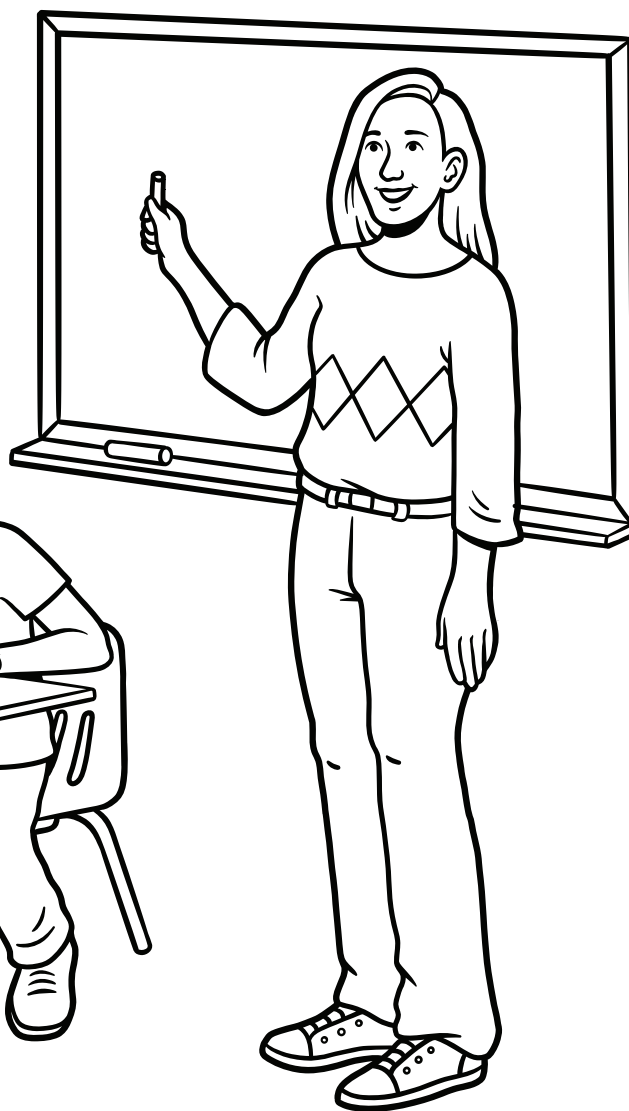
- des appels téléphoniques;
- des appels vidéo;
- des visites (lorsque c'est sécuritaire et possible).

Ton intervenant(e) t'aidera à organiser ces contacts, pour que tu ne sois jamais seul(e)!

Mon éducation et mon alimentation

École et apprentissage

Tu as le droit d'aller à l'école et d'apprendre. Si tu vas dans une nouvelle école, la personne qui s'occupe de toi t'aidera à t'y adapter.



Les aliments de ma culture

Tout le monde devrait avoir une alimentation saine et qui lui ressemble. Les aliments de ta culture comptent aussi! Dis à la personne qui s'occupe de toi quels aliments tu aimes ou dont tu as besoin, pour que tu te sentes chez toi.



Célébrer qui je suis

Mon identité

Tu as le droit de vivre ta culture! Tu peux participer à des festivals, des cérémonies ou des événements qui célèbrent tes origines, comme Caribana, ou à d'autres activités culturelles qui affirment ton identité.



Foi catholique

Si tu es catholique, tu peux continuer à pratiquer ta foi. Tu as le droit d'aller à la messe, de prier et de participer à la formation de la foi.

Droits et responsabilités

Quels sont mes droits?

- Tu as le droit d'être en sécurité et traité avec respect.
- Tu as droit à la vie privée : ton espace, ton courrier et tes appels.
- Tu as le droit de t'exprimer, surtout quand des décisions sont prises au sujet de ta vie.
- Tu as le droit à la nourriture, à l'école, à la santé et au jeu.

Quelles sont mes responsabilités?

- Être respectueux(se) et aider les personnes autour de toi.
- Aller à l'école et faire de ton mieux.
- Prendre soin de tes affaires et aider à la maison.
- Dire à quelqu'un si quelque chose ne va pas.

Qui est là pour t'aider?



Obtenir de l'aide

Comment puis-je obtenir de l'aide?

- Si tu as une inquiétude, parle d'abord à ta famille d'accueil ou à ton intervenant(e).
- Tu peux aussi parler à la personne qui supervise ton intervenant(e) ou au ou à la gestionnaire responsable.
- Si tu as besoin d'aide pour une lettre ou un appel téléphonique, tu peux demander à quelqu'un en qui tu as confiance.

- D'autres personnes peuvent aussi t'aider, comme un(e) avocat(e).

Je ne suis pas heureux(se) et j'ai besoin de parler à quelqu'un :

Tu peux toujours demander une révision de ton placement si tu n'es pas content(e) de l'endroit où tu vis, ou communiquer avec l'Ombudsman de l'Ontario pour déposer une plainte officielle.

Tu as le droit de poser des questions à tout moment!

RENCONTREZ MON INTERVENANT(E)

TU AURAS UN(E) INTERVENANT(E)
DE LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE
DE L'AIDE À L'ENFANCE (SCAE)
QUI VEILLERA À CE QUE TU SOIS
EN SÉCURITÉ ET SOUTENU(E).

TU PEUX INSCRIRE ICI
SES COORDONNÉES :

NOM :

TÉLÉPHONE :

**LA PERSONNE QUI
SUPERVISE TON
INTERVENANT(E) EST
ÉGALEMENT DISPONIBLE
POUR TE PARLER SI
TU AS BESOIN D'AIDE.**

TU PEUX INSCRIRE ICI
SES COORDONNÉES :

NOM :

TÉLÉPHONE :

Tu es unique

Peu importe ce qui arrive, rappelle-toi que tu es important(e), et que tu mérites le respect, la sécurité et la gentillesse. Tu n'es jamais seul(e). Ton intervenant(e), ta famille d'accueil et d'autres personnes sont là pour t'aider à chaque étape du parcours!

